

COMMUNE DE CHAMPEAUX

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPEAUX s'est réuni le mardi premier septembre deux mille vingt à la Mairie, à dix-neuf heures sur convocation et sous la présidence de Monsieur Yves LAGÜES-BAGET, Maire.

PRÉSENTS : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, MME BEROS, M. HOLVOET, MME PRUD'HOMME, MM. FOURNIER, VINCENT, MME PITKIAYE, M. NORIS, MMES BILLAULT, PASTOR, LE LOUËDEC.

ABSENTE EXCUSÉE ET REPRÉSENTÉE : Mme PROUVIER a donné pouvoir à Mme BEROS, Mme DEWANCKER a donné pouvoir à M. HUBERT et Mme ADAMSKI a donné pouvoir à Monsieur LAGÜES-BAGET.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme BEROS.

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2020

Le compte rendu est adopté à l'unanimité. Il est procédé à son émargement.

2 - TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE DE LA SALLE DES FÊTES ET DE LA MAIRIE – DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)

Monsieur le Maire a été informé récemment qu'il y avait un plan exceptionnel de financement pour des investissements s'inscrivant dans la transition écologique.

Il convient de rénover l'éclairage de la salle des fêtes « La Campélienne » et de la Mairie, très énergivore, en remplaçant l'éclairage actuel par de l'éclairage à LED. À la Campélienne, c'est la rampe de néons qui est à remplacer par une technologie LED. Toute la salle sera équipée en lampes à LED. Pour la Mairie, la salle du Conseil et l'accueil sont concernés par cette opération. Le fonds dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) propose des subventions allant de 50% à 80%.

Le montant de ces travaux s'élève à 12 424 € HT (soit 14 909 € TTC). Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention dans le cadre du fonds DSIL à hauteur de 80%.

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

👉 **APPROUVE** cet investissement et,

👉 **DEMANDE** auprès de l'État une subvention à hauteur de 80% du montant HT du projet.

3 - REMBOURSEMENT DE LA LOCATION DE LA CAMPÉLIENNE à Madame Alison FICHEUX SUITE À ANNULATION

Monsieur le Maire demande au Conseil de prendre une délibération afin de rembourser l'acompte de 150 € versé par Madame Alison FICHEUX pour la réservation de la Campélienne des 31 décembre 2020 et 1^{er} janvier 2021 suite à annulation pour raisons personnelles.

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

☞ **ACCEPTE** de rembourser cet acompte à Madame Alison FICHEUX.

4 – COMMUNE DE CHAMPEAUX – AVENANT N° 3 À LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES DE LA CCBRC

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 3 à la convention constitutive du groupement de commandes de la CCBRC. Conformément à l'article 7 de la convention « *toute modification de la présente convention, à l'exception de l'adhésion ou le retrait d'un membre, doit être approuvée dans les mêmes termes par l'ensemble des membres du groupement. Les délibérations des assemblées ou toute autre instance habilitée sont notifiées à la Communauté de Brie Rivières et Châteaux. La modification ne prend effet qu'une fois que l'ensemble des membres du groupement a approuvé les modifications* »,

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

☞ **APPROUVE** l'avenant n°3 à la convention constitutive du groupement de commandes de la CCBRC.

☞ **AUTORISE** le Maire à signer ledit avenant.

5 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2020

Suite à la crise sanitaire du COVID-19, les associations n'ont pas pu être reçues pour présenter leur budget et leur demande de subvention.

En conséquence, aucune subvention n'a été versée aux associations.

Certaines ayant repris leurs activités, elles en ont sollicité le versement.

Il convient donc d'octroyer une subvention d'un montant identique à celui de 2019, aux associations figurant dans la liste ci-dessous :

Association – Siège social	Montant
Club des Anciens de CHAMPEAUX	350,00 €
CHAMPEAUX ANIMATIONS LOISIRS (CAL)	4 000,00 €
TENNIS CLUB DE MORMANT	240,00 €

Adopté à l'unanimité.

6 - QUESTIONS DIVERSES

Projet ATD QUART MONDE

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du projet de cession de la propriété sise rue du Stade détenue actuellement par la Fondation AIDE À TOUTE DETRESSE (ATD). Ce domaine possède un potentiel d'utilisations variées. Il serait dommage de laisser des promoteurs s'en emparer et dénaturer ce site.

La commune n'ayant pas les moyens financiers d'investir dans ce domaine, il a été fait appel à Monsieur Didier GALLET, expert en développement local.

Celui-ci nous a mis en relation avec la Coopérative « Les Champs des Possibles » qui propose son aide pour déterminer les activités qui pourraient se déployer dans le cadre d'un tiers-lieu ainsi que pour trouver des pistes de financement.

Un échange animé et constructif a eu lieu au sein du Conseil Municipal. Chacun de ses membres est appelé à réfléchir aux projets pour investir ces lieux au bénéfice de la commune et des villages alentours.

Chacun peut transmettre ces idées à Monsieur le Maire.

Une réunion avec la Coopérative des Champs des Possibles et l'ensemble des membres du Conseil Municipal aura lieu prochainement.

Crise sanitaire COVID-19

Monsieur le Maire signale des cas de COVID-19 sur notre Commune mais également sur les Communes voisines.

Contrat rural voirie

Monsieur le Maire indique être toujours en attente d'une réponse de la Région à notre demande de dérogation pour commencer les travaux avant novembre et pouvoir ainsi lancer la procédure de marchés publics pour le choix des entreprises.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Monsieur le Maire rappelle qu'un Conseil Municipal est prévu le vendredi 11 septembre prochain à 19h00. Il sera consacré au Plan Local d'Urbanisme.

Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur HUBERT informe le Conseil que sur les 24 noms proposés aux Impôts, 12 ont été retenus, comme prévu. Des courriers ont été adressés aux titulaires et suppléants pour les informer mais également aux personnes non retenues pour les remercier de leur implication.

Rentrée scolaire

Monsieur HOLVOET signale que la rentrée des classes s'est bien passée. En ce jour de rentrée, peu d'enfants ont fréquenté la cantine car il avait été demandé aux parents de ne pas y mettre les tout petits le premier jour d'école.

École Ouverte-Vacances apprenantes

Monsieur le Maire indique que l'école de CHAMPEAUX a pu intégrer le dispositif : « École Ouverte-Vacances Apprenantes ». C'est un vrai succès. Le 27 août dernier, M. l'Inspecteur d'académie de Créteil est venu dans la classe et a constaté la réussite du projet et a proposé d'intégrer d'autres projets.

Monsieur le Maire remercie l'équipe enseignante pour son investissement.

Stationnement place du Marché

A la question de Madame PITKIAYE sur l'existence d'un panneau d'entrée et de sortie du stationnement sur la Place du Marché, il lui est répondu que le stationnement sur la place du Marché n'est qu'une tolérance.

***Plus aucune question n'étant soulevée et le public n'ayant pas de question,
la séance est levée à 20h20.***